

Des palmiers royaux devenus dangereux

Samedi dernier, suite aux vents violents, un palmier royal d'une quinzaine de mètres est tombé sur le chemin Bassin Bleu, à Sainte-Anne. Heureusement, personne ne se trouvait à proximité. Cette chute inquiète cependant les riverains.



Les palmiers sont, de plus, plantés à proximité immédiate des câbles électriques. (Photo Jean-Marc Mazué)

En arrivant dans un des hameaux du chemin Bassin Bleu, à Sainte-Anne, l'œil est attiré par un bel alignement de palmiers royaux de part et d'autre de la chaussée.

Plantés par l'un des propriétaires du quartier, en bordure immédiate de la chaussée il y a plusieurs dizaines d'années, ces majestueux palmiers représentent cependant pour les riverains un risque.

Un palmier à terre

Samedi dernier, l'un des arbres est tombé sous les assauts du vent et il a atterri sur la chaussée, la barant complètement.

Les services techniques de la mairie de Saint-Benoît sont rapidement intervenus pour rendre le chemin à la circulation.

Le palmier a été tronçonné, puis

mis sur le bas-côté. Lundi matin, les employés communaux sont revenus afin d'en évacuer une partie, mais aussi pour réaliser un contrôle des autres arbres.

« Le propriétaire qui a planté ces arbres partait d'une bonne intention, mais aujourd'hui, les arbres mesurent plus de dix mètres et ils constituent une menace », indiquait l'un des riverains hier après-midi. « Ça représente un risque pour les gens qui empruntent le chemin, à pied, à vélo ou en voiture, mais aussi pour les gens qui habitent le secteur. Les palmiers sont vraiment très proches des habitations », poursuit-il, ajoutant que « même les branches sont dangereuses ».

De plus, les arbres menacent aussi les fils électriques: « Il y a une branche qui est dernièrement tombée sur les câbles. Il n'est pas rare d'avoir des coupures d'électri-



Le palmier est tombé samedi sur la chaussée. (Photo DR)

cité à cause de ces palmiers », complète un autre riverain qui habite à quelques mètres.

Pour lui « le risque est vraiment important car, en plus, nous habitons un endroit où les vents forts sont fréquents ».

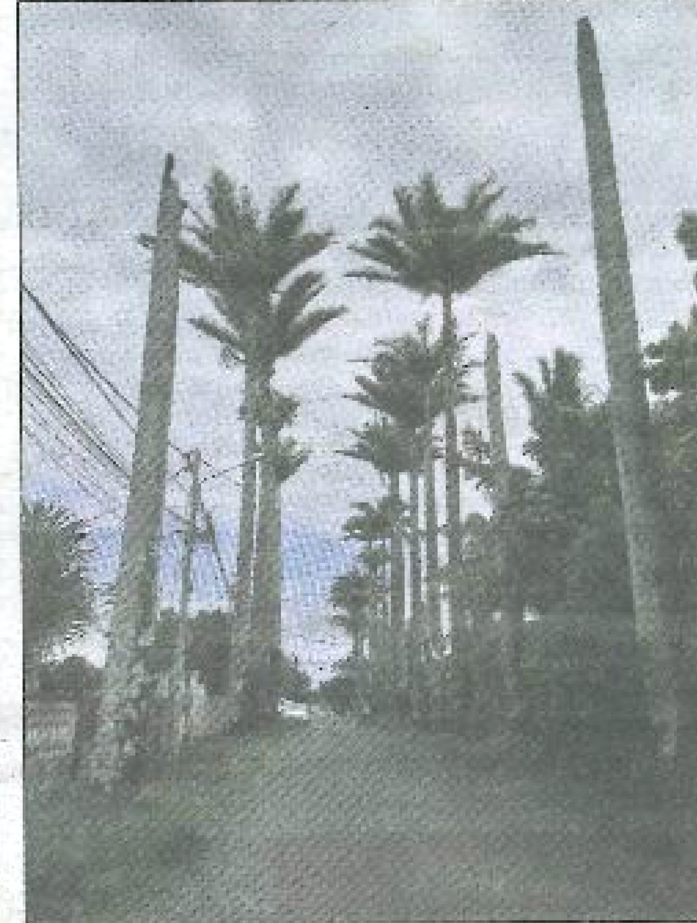
Quatre palmiers seront abattus

Pour les deux habitants, il y a une évidence: « Oui, lorsqu'ils ont été plantés, ces arbres avaient une fonction ornementale. Maintenant qu'ils sont trop grands et fragilisés, il

faudrait que la mairie les coupe ».

Du côté de la mairie, on assure être en charge du dossier: « Nos services se sont rendus sur place ce lundi pour contrôler les palmiers et il apparaît que quatre sont secs. Même s'ils ne représentent pas un danger imminent, nous allons les abattre et les évacuer », précise Willy Gravina, directeur des services techniques de Saint-Benoît. Il précise aussi « que celui qui est tombé samedi était vert ».

Pour la suite, des vérifications sont nécessaires: « Il faut voir comment on peut légalement intervenir.



Ces palmiers plantés il y a plusieurs dizaines d'années représentent aujourd'hui un risque. (Photo Jean-Marc Mazué)

Nous devons vérifier le cadastre et le bornage. Ces palmiers ont été plantés par un particulier, mais il faut voir si c'est sur le domaine public ou pas. Ce ne sont pas les mêmes procédures suivant le cas ».

Pour les riverains interrogés, peu importe: « Ce qui compte, c'est la sécurité. La mairie doit sécuriser le chemin, car, si la situation n'évolue pas, il y aura d'autres accidents et le seul moyen de sécuriser, c'est de tous les couper, même si ça représente un coût pour la commune », assure l'un d'eux.

J.-M. M.